



# GOVEN.COMM



avril 2021



Goven  
aux couleurs du printemps



# Sommaire

## EXPRESSION DES GROUPES

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Expression de la majorité ..... | p.4 |
| Expression de la minorité ..... | p.4 |

## VIE COMMUNALE

|                                            |      |
|--------------------------------------------|------|
| La Médiathèque .....                       | p.5  |
| Conseil Municipal des Jeunes .....         | p.6  |
| Les marchés de Goven .....                 | p.8  |
| Le tri des déchets .....                   | p.10 |
| La démarche budgétaire .....               | p.12 |
| Les travaux en cours .....                 | p.14 |
| Les enfants découvrent la plantation ..... | p.15 |
| La Bulle Magique .....                     | p.16 |
| L'E.H.P.A.D. ....                          | p.18 |
| Agirc - Arrco .....                        | p.19 |
| Un tiers-lieu .....                        | p.20 |
| L'Arbre en Couleurs .....                  | p.22 |

## VIE SCOLAIRE

|                                                   |      |
|---------------------------------------------------|------|
| L'école maternelle publique « La Marelle » .....  | p.23 |
| L'école élémentaire publique « La Marelle » ..... | p.23 |
| L'école Saint-Guénolé .....                       | p.24 |
| La Maison Familiale Rurale .....                  | p.26 |

## ANIMATION JEUNESSE

|                                              |      |
|----------------------------------------------|------|
| Espace Jeunesse Léo Lagrange Ouest .....     | p.27 |
| Le Centre d'Activités « Les Bruyères » ..... | p.28 |

## VIE ASSOCIATIVE

|                              |      |
|------------------------------|------|
| Bien Etre en Mouvement ..... | p.29 |
| Cap Form'Goven .....         | p.29 |
| Couture et Partage .....     | p.30 |
| Goven Molkky Club .....      | p.31 |

## INTERCOMMUNALITÉ

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Bourse Initiatives Jeunes ..... | p.32 |
| Don du Sang .....               | p.32 |

## CONSEIL MUNICIPAL

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| Décisions du conseil municipal ..... | p.33 |
| Etat Civil .....                     | p.35 |
| Urbanisme .....                      | p.35 |

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi de 9 h à 12 h 30 - Fermée l'après-midi  
Samedi matin de 9 h à 12 h

### CONTACT

Tél. 02 99 42 03 03  
Fax 02 99 42 15 85  
e-mail : [accueil@goven.fr](mailto:accueil@goven.fr)  
[www.goven.fr](http://www.goven.fr)

Parution du prochain bulletin municipal : juillet 2021

**Pour cette prochaine édition, la date limite de dépôt des articles et des photos est fixée au : 15 juin 2021**

**Le service communication vous informe que la boîte mail : [vieassociative@goven.fr](mailto:vieassociative@goven.fr) est à votre disposition.**

**Nous vous remercions de mettre en objet**  
« article bulletin municipal ».

**Directeur de la publication :** Norbert Saulnier, maire.

**Comité de rédaction :** Commission Communication.

**Conception/mise en page/impression :** Imp. **ajmco** 

**Dépôt légal :** Avril 2021

# Éditorial 7

**Chères govenaises, chers govenais,**



## **DEJA UN AN !**

**E**n effet, cela fait déjà un an que nous subissons la pandémie de la COVID-19. Pendant cette dernière année nos habitudes ont été bouleversées, quels que soient notre activité professionnelle, nos loisirs, nos relations familiales et amicales... Cette pandémie a eu et a encore des répercussions sur notre économie, sur le moral de chacun. Beaucoup de personnes, et je pense notamment à nos aînés, se retrouvent avec peu de lien social, pourtant indispensable à l'équilibre psychique de chacun.

Nous sommes tous conscients que nous devons apprendre à vivre avec la COVID. Certes, la campagne de vaccination est en place depuis plusieurs semaines mais nous souhaiterions qu'elle aille plus vite. La commune, par l'intermédiaire du CCAS, met tous ses moyens en œuvre afin que nos aînés soient vaccinés. Nous avons accompagné un certain nombre de personnes en partenariat avec l'EHPAD et en lien avec notre structure intercommunale (VHBC et le Pays des Vallons). Nous vous invitons également à vous rapprocher des professionnels de santé de la commune.

Soyons confiants, nous traversons une période difficile mais tous ensemble nous gagnerons ! Soyons prudents, respectons les gestes barrières et les préconisations des services de santé.

Cela fait également un an que la nouvelle équipe municipale œuvre pour le bien-être des citoyens govenais. Cette équipe s'investit pleinement dans les différents dossiers retenus pour améliorer le quotidien de tous. Sans vouloir faire un premier bilan de ce mandat, retenons par exemple l'actuelle construction de notre Maison de Santé pluri-professionnelle ainsi que la sécurisation et la modernisation des arrêts de car sur notre territoire. Vous trouverez dans ce bulletin plusieurs dossiers vous permettant de mieux appréhender les travaux engagés par l'équipe municipale.

Depuis un an, nos associations sont à l'arrêt ou bien tournent au ralenti pour certaines. Nous espérons que leur dynamique pourra être réenclenché dans les prochains mois ou au plus tard à la rentrée de septembre prochain. La municipalité veillera à accompagner toutes nos associations pour notre bien-être collectif.

Comme à chaque début d'année nous validons les budgets de la commune. Dans ce bulletin, vous trouverez un article vous expliquant les différentes étapes conduisant à l'établissement du budget, ainsi que la répartition des recettes et des dépenses. L'Etat a supprimé la taxe d'habitation pour une très grande majorité des foyers. Cet impôt représentait une manne non négligeable pour les collectivités. Celle-ci sera compensée par la part de la taxe départementale des impôts sur le foncier bâti.

Depuis le début de ce mandat nous ne pouvons pas vous accueillir aux séances du Conseil Municipal et nous le regrettons. Nous espérons que ce rendez-vous public mensuel pourra de nouveau être programmé dans les prochains mois.

Sachez que l'ensemble des élus et moi-même sommes à votre écoute et disponibles pour répondre à vos questions, à vos attentes, dans l'intérêt général de notre commune.

*Nôbert Saulnier, maire*

*Les informations portées dans la présente publication sont correctes à la date du 06 avril 2021. La situation sanitaire évoluant de jour en jour, elles sont susceptibles de modification.*

*Merci de votre compréhension. Tenez-vous informés (site internet, télévision, radio, journal...).*

## Expression de la majorité

Le bulletin vous informe des sujets traités par le conseil municipal permettant ainsi à chacun de connaître les décisions prises par ses membres. Les principaux sujets actuellement en cours touchent plusieurs domaines.

Les premières constructions du lotissement de la Lucinière verront l'arrivée d'un certain nombre d'habitants supplémentaires et d'enfants permettant ainsi d'arrêter l'hémorragie des effectifs au sein des écoles de notre commune. Cette année encore nous aurons à subir une fermeture de classe en élémentaire.

Les travaux de la Maison de Santé Pluri-professionnelle respectent le planning annoncé. Sauf incident, l'achèvement des travaux devrait avoir lieu pour la fin d'année. Les différents professionnels pourront ainsi disposer

d'un outil de travail agréable, spacieux et fonctionnel.

Les travaux de sécurisation et de modernisation des arrêts de cars se poursuivent également en tenant compte des nouveaux circuits de transport vers le collège de Bréal sous Montfort.

En raison de la pandémie notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) a pris du retard. Il sera soumis à enquête publique dans les semaines à venir et approuvé avant la fin de l'année.

Grâce à des échanges fructueux avec des entreprises et le pôle développement économique de VHBC, de nouvelles entreprises intégreront la zone d'activité de la Corbière dans les prochaines semaines.

Au niveau de la communication, la commission travaille actuellement sur de nouveaux moyens de communiquer avec les govenais. La présence de

la commune sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) sera déployée d'ici quelques semaines, permettant ainsi une plus grande réactivité dans les échanges sur les sujets qui vous préoccupent.

La commission des affaires sociales et le CCAS restent à l'écoute et au service des personnes isolées ou en situation de précarité.

L'époque est difficile pour la culture. Des incertitudes persistent sur la tenue des prochains événements. Toutefois, la commission culture reste confiante sur le maintien de la fête de la musique le samedi 19 juin prochain.

Enfin, les efforts déployés par l'équipe municipale pour développer le marché ont payé. De nouveaux commerçants se sont installés place Saint Martin et vous y accueillent tous les mercredi et samedi matin dans une ambiance conviviale.

## Expression de la minorité

### Bientôt un an que nous vivons un contexte sanitaire difficile.

Nous entrevoyons avec espoir des jours nouveaux avec l'arrivée de la vaccination contre la Covid.

Bon gré mal gré la vie continue et nous siégeons au conseil municipal, participons aux commissions et à la vie communale (confection des masques, journée du patrimoine, collecte des déchets verts, animations de Noël, élections du nouveau conseil municipal des jeunes...)

2021 a débuté par l'établissement des budgets communaux.

A ce titre nous nous posons des questions quant à l'avenir de notre commune.

### Fiscalité :

- L'augmentation des impôts ?
- L'endettement de la commune, à quelle hauteur ?
- Les taxes du bâti et du foncier ?

### Urbanisation :

- La maison de santé pluri-professionnelle : A quand l'ouverture effective ? Et avec qui ? Avec quelles répartitions des coûts ? Quelle organisation ? Locataires, acheteurs ?
- Les aménagements : modification de la circulation ? Travaux et chantiers à venir ?

La croissance de notre commune ne sera pas sans conséquence sur nos espaces verts, (parc de la Licouasière, école élémentaire publique).



### Nous restons vigilants et à votre écoute.

N'hésitez à nous interpeller pour nous faire part de vos interrogations.

Magali Poisson-Vannier – Fabrice Gaubert – Martine Bougault – Jean-François Plain – Florence Gourmelen

### Contact :

govenunavenir@gmail.com  
06 80 56 10 68

# La Médiathèque «La Parenthèse»

## Des horaires élargis pour un service plus adapté

Depuis le 15 mars dernier, la Parenthèse ouvre ses portes à la population 5 jours sur 7 pour un total de 20h/semaine. « C'est une forte volonté des membres du Conseil Municipal de vouloir offrir, aux govenaises et govenais, une médiathèque largement ouverte, explique Loïc Hervoir, adjoint en charge de la culture. En cette période de crise sanitaire, nous sommes plus que jamais conscients du rôle essentiel des équipements culturels de proximité. » La Parenthèse propose donc une ouverture du mardi au samedi.

Afin de pérenniser cette large ouverture au public mais également les interventions pour toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les actions d'animation culturelle, le conseil municipal a également voté une augmentation du temps de travail de deux bibliothécaires. « Il a fallu réajuster les missions menées par l'équipe, les ambitions de la commune et le temps de travail des agents » précise Norbert Saulnier, maire de Goven. L'équipe de la médiathèque est donc composée d'une responsable, à temps plein, et de deux bibliothécaires à 80 %.

## Une médiathèque tournée vers la vie de la commune

Une autre évolution à venir, dès que la crise sanitaire le permettra, est d'ouvrir la médiathèque plus largement aux bénévoles. « En effet, explique Norbert Saulnier, en permettant aux habitants de s'impliquer dans la vie de la médiathèque, cette dernière gagnera en création de lien social. » L'idée est de proposer à la population de s'investir dans la vie de la commune. Les tâches pouvant être confiées sont variées, selon les affinités et compétences des bénévoles : accueil du public, rangement des documents, équipement des documents, accueil du public scolaire et/ou petite enfance. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez déjà donner votre contact directement à la médiathèque.



Les élus membres du groupe de travail médiathèque (Florence Gourmelen, Laurent Kerivel et Loïc Hervoir). Absente sur la photo : Gwenaëlle Faure) et l'équipe de la médiathèque (Athénaïs Denis, Chloé Millet et Maud Bochet).

## Retour vers les années 80

■ Samedi 12 juin 2021 à 11 h Back to the eighties.

■ Spectacle de rue et expérience immersive au cœur des années 80 par la compagnie Magic Meeting de 13 h 30 à 17 h 30 - Retour vers le passé. *Valise-énigmes à résoudre en équipe – Jeu animé par Ludibag Escape.*

■ Atelier scoubidou : programmation détaillée à venir.

### Et aussi en mai et juin :

■ **Du 18 mai au 18 juin - Exposition :** plongez dans l'univers des années 80 – Aux horaires d'ouverture de la médiathèque ;

■ **Mercredi 26 mai à 14 h 30 :** Atelier décoration des vitres de la médiathèque en pixel art ;

■ **Mercredi 2 juin à 14 h 30 et samedi 5 juin à 11 h :** Atelier perles à repasser motif années 80.

**Pour plus d'infos :** tapez 3615 « Retour vers les années 80 » sur votre minitel. La jauge des animations sera limitée (crise sanitaire) : il faut donc penser à réserver en amont auprès de la médiathèque.



## CONTACT

Médiathèque La Parenthèse  
Tél. 02 99 42 18 60

laparenthese@goven.fr

Mardi 16 h - 18 h 30

Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30

Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

## AGENDA

### Mercredi 28 avril

Atelier Numérique - Médiathèque

### Vendredi 30 avril

Tournoi Mario Kart - Médiathèque

### Mercredi 12 mai

Eveil Musical - Médiathèque

### Du 18 mai au 18 juin

Exposition autour des années 80 - Médiathèque

### Mercredi 26 mai

Atelier Pixel Art avec des post-it Médiathèque

### Mercredi 2 juin

Atelier Pixel Art avec des perles à repasser - Médiathèque

### Mercredi 9 juin

Eveil Musical - Médiathèque

### Samedi 12 juin

Journée « Retour vers les années 80 Médiathèque et extérieurs

### Mercredi 23 juin

Eveil Musical - Médiathèque

### Judi 8 juillet

Journée Partir en livre « Mers et merveilles » - Médiathèque

# Conseil Municipal des Jeunes

**Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)** est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté. Il a pour vocation première de faciliter l'expression des jeunes et d'aider à la mise en place de projets.

Les élections du premier C.M.J ont eu lieu en 2009.

## Qui peut être candidat ? Quelle est la durée du mandat ?

Tous les govenais scolarisés en CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> ayant préalablement fait acte de candidature et fourni une profession de foi, avec l'autorisation de leurs parents.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont élus au suffrage universel selon un scrutin à un tour. La durée du mandat est fixée à 2 ans.

## Comment se déroulent les réunions du CMJ ?

Des commissions sont créées lors du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes selon les thèmes proposés par les candidats.

Chaque membre du Conseil Municipal des Jeunes formule son désir de participer à l'une ou l'autre des commissions lors de la première séance.

A chaque séance du Conseil Municipal des Jeunes, les commissions se réunissent. Elles sont encadrées par des conseillers adultes. Les adultes encadrants ont pour rôle d'accompagner les jeunes dans leurs démarches.

Les commissions proposent, étudient et élaborent les projets. En fin de chaque séance, un rapporteur les présente à l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Celui-ci écrit les différentes idées proposées par les commissions et se charge de rédiger un compte rendu.

Des élus ou intervenants extérieurs peuvent être sollicités par les membres des commissions.

Les réunions du Conseil Municipal des Jeunes sont arrêtées selon un calendrier prévisionnel préétabli, au rythme de une toutes les six semaines, correspondant

à sept voire huit réunions par an. Elles se déroulent à la mairie le samedi matin de 10h30 à 12h00.

Chaque projet du Conseil Municipal des Jeunes est voté à la majorité. Les décisions sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal Adulte.

## Que fait le CMJ ?

Le CMJ propose et organise des animations pour les habitants, comme par exemple la balade à vélo à la Fête de Pâques avec la chasse aux œufs pour les enfants, le forum du livre à la médiathèque, des actions à Noël, l'olympiade du jeu avec les écoles.

Le CMJ participe à différentes actions communales comme la journée du patrimoine, la lecture des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Par ailleurs, pendant son mandat, le CMJ travaille sur un projet durable.

Il est ainsi à l'origine de l'installation des tables de pique-nique et poubelles en bois dans le parc, d'une tyrolienne, d'un skate-park, d'une fresque sur le mur de la salle les Trois Rivières, etc.



# Elections du 7<sup>ème</sup> CMJ

Les élections du CMJ se sont déroulées le vendredi 26 mars 2021, le matin à l'école Saint-Guénolé et l'après-midi à l'école La Marelle.

Pour l'élection des 6<sup>èmes</sup>, le vote a été effectué par mail.

**S'étaient présentés** : 13 candidats (es) en classe de CM1 et 10 candidats(es) en classe de CM2.

1 candidate en 6<sup>ème</sup>.

Le dépouillement a eu lieu à l'école « La Marelle ». Les résultats ont été annoncés vers 18h par Olivier Tortelier, adjoint au Maire.

9 jeunes ont été élus pour un mandat de 2 ans :

## 4 élèves de CM1

Johanna HELLO  
Thibault NICOLAS  
Nathan GLOAGUEN  
Mateo GANIVALA

## 4 élèves de CM2

Daphnée PELLETIER  
Camélia DESILLE  
Lucas QUELAVOINE  
Ylann FRAYER-LEBRETON

## 1 élève de 6<sup>ème</sup>

Ludivine CARLET



# Sur la Place St Martin, les marchés de Goven !

## LE PANIER DE MICHEL



A l'origine du marché du mercredi il y a plus de 20 ans, Loïc Michel était l'ancien propriétaire de ce commerce de fruits et légumes. Et c'est maintenant Tristan un de ses employés qui poursuit l'aventure !

C'est avec Nolwenn, Valérie ou d'autres, qu'on le retrouve les mercredis et samedis.

Ils proposent de nombreux produits. Certains issus de l'agriculture biologique, d'autres des exploitations locales sans label et même des produits exotiques ... Un large étalage que l'on peut apercevoir derrière les nombreux clients qui patientent pour être servis !

## LE PETIT BREIL



C'est Sandra qui nous accueille le mercredi et Marylise qui assure le samedi ! Elles sont présentes sur le marché depuis le début de l'année.

Elles nous proposent des produits bouchers et charcutiers bio, fabriqués au Grand Fougeray (Ille et Vilaine), issus d'un élevage porcin en plein air et sur paille.

Elles limitent leur zone de commercialisation à 100 kms autour de l'épicentre de fabrication, et c'est en s'adressant

à la mairie de Goven qu'elles ont demandé à rejoindre la place St Martin. Un plaisir de pouvoir vérifier que tout est bon dans le cochon ...

## CONTRE VENTS ET MAREES



Rodolphe est originaire des Côtes d'Armor.

Poissonnier depuis 6 ans, il est à son compte depuis 4 mois.

Les produits qu'il vend proviennent tous de Bretagne. Les poissons viennent de la criée de Lorient et autres criées bretonnes, les huîtres de Cancale.

Rodolphe était à la recherche d'un marché le samedi matin et les govenais-es espéraient pouvoir consommer des produits de la mer, frais et locaux. Quand l'offre répond à la demande et réciproquement, tout le monde est content !

## MY GALETTE



Mylène et Erwan sont tous les deux originaires de Goven !

C'est Mylène la patronne. Entrepreneuse depuis moins d'un an, elle est aussi salariée d'une autre entreprise qui vend des galettes sur les marchés

en semaine. Elle développe donc son activité en couple et en parallèle ...



Leur farine de blé noir, biologique, provient du Moulin du Pavillon (Morbihan).

Et c'est grâce à Tristan le maraicher avec qui elle partage le bitume sur un autre marché qu'elle a su que Goven les attendait le samedi matin ! Plus qu'un choix, c'était le destin ...

## LE BISTROT D'ANGEL



Ils sont toujours confinés, alors ils ont franchi la porte de leur bistrot pour profiter du soleil printanier et ont pris avec eux une belle sélection de boissons de tous horizons ! C'est l'occasion de découvrir

de nouveaux produits de leur *Echoppe*, puisque Mathieu et David ne proposent jamais les mêmes. Histoire d'aiguiser nos papilles, de varier les plaisirs et de se laisser guider vers d'autres contrées !

On les retrouve tous les samedis matins ... profitons-en !

## AR'TY'MAD



Les petits nouveaux qui ne le sont pas ...

Ils étaient déjà présents sur le marché il y a 6 ans et puis, par manque de fréquentation et pour développer leur activité de traiteur, ils ont choisi de laisser leur place en 2017.

Et c'est avec panache et plaisir que nous retrouvons Cyril et sa fille Louanne, le samedi avec un large choix de tapas, plats cuisinés, fromages, épices, ... (Re)Bienvenue Ar'ty'Mad !

## ROTISSERIE SEBDOUN



Le mercredi, Paco propose des poulets de Janzé, des rôtis, des jambonneaux, des frites maison, ... tout pour nous réconforter. Enfant des marchés, il a quitté la restauration pour créer son entreprise il y a tout juste un an. Il suffit de s'approcher pour avoir envie de tout goûter ! Et si vous voulez assurer votre déjeuner, vous pouvez commander !

## LE P'TIT CREUX



Les habitués ne s'y trompent pas et retrouvent Françoise fidèle au marché et au billig le mercredi matin depuis 17 ans ! Elle fait ses galettes et ses crêpes depuis toujours avec les farines du Moulin

de Charbonnière de St Grégoire ... Et si le P'tit creux n'est pas là, c'est que l'été a emmené Françoise sur la route des campings ! Fidélité et longévité ... voici les deux ingrédients de la doyenne du marché !

| Qui est là quand ?                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mercredi matin                                                                                                                                                         | Samedi matin                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fruits &amp; Légumes // <b>Le panier de Michel</b></li> <li>• Boucherie &amp; Charcuterie // <b>Le Petit Breil</b></li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rotisserie // <b>Rotisserie Seboun</b></li> <li>• Crêpes &amp; Galettes // <b>Le P'tit Creux</b></li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de la mer // <b>Contre Vents &amp; Marées</b></li> <li>• Crêpes &amp; Galettes // <b>MyGalette</b></li> <li>• Jus, Bières, Vins, ... // <b>Bistrot d'Angel</b></li> <li>• Tapas, plats cuisinés // <b>Ar'Ty Mad</b></li> </ul> |



# Le tri des déchets

## Quelques chiffres :

Cadre réglementaire sur la prévention et la gestion des déchets ➔ loi de transition énergétique :

## 4 objectifs atteints au SMICTOM !

### ATTENTION !

**Le dépôt des emballages en sacs poubelle au lieu de vrac passe en refus de tri. Ceci est constaté régulièrement dans les bacs à couvercle jaune !**

### Évolution des refus de tri :

Parallèlement, le taux de **déchets indésirables dans les bacs à couvercle jaune** (refus de tri des emballages) est réduit et atteint 27 %. La proportion que représente ces **refus de tri** reste cependant toujours **élevée**. **Aujourd'hui la prise en charge de ce refus coûte 98 200 € soit 2,73 € par facture.**

## Focus sur la poubelle emballages qui nécessite quelques efforts de tri :

En 2019, la quantité d'emballages vendue et recyclée fait un bond en avant de 409 tonnes par rapport à 2018. Ceci est le résultat de la mise en place de l'extension des consignes de tri, débutée au mois de juin. Avec une augmentation de 3 kg par habitant (en 6 mois), ce volume capté dépasse les prévisions qui étaient estimées à + 4 kg par habitant (sur une année entière).

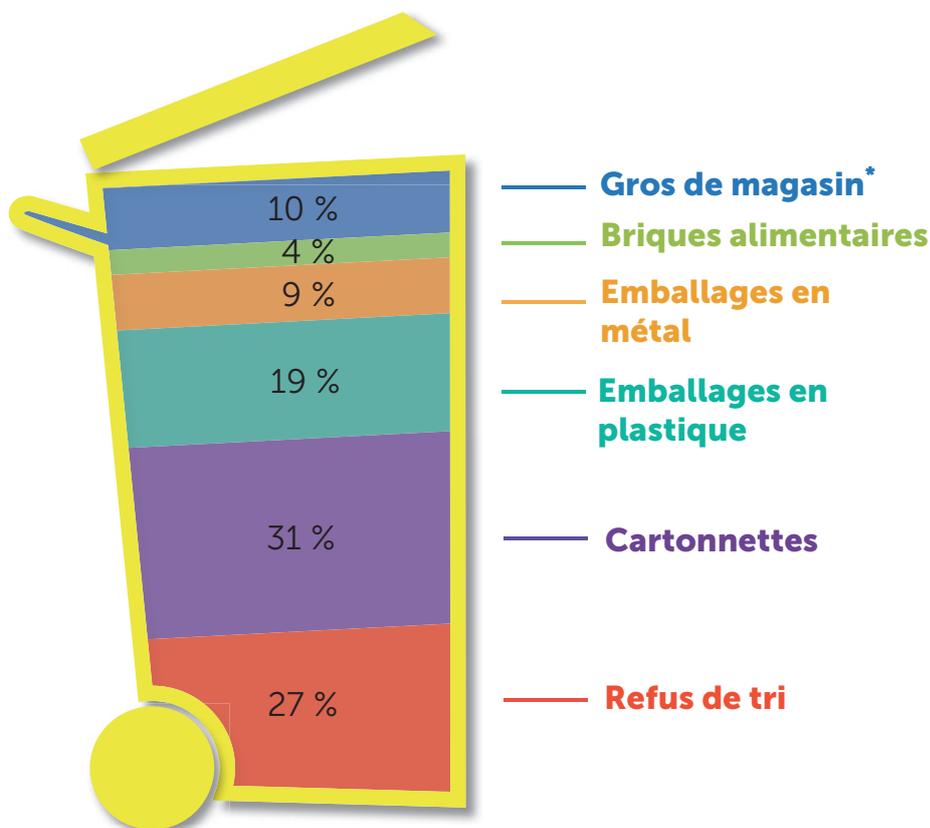
## CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 4 objectifs atteints !

| Objectifs réglementaires                                                                                                              | En 2019 au Smictom                                                 |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---|
| 55 % des déchets produits doivent être valorisés (valorisation matière et organique) d'ici 2020.                                      | 64,52 % des déchets sont valorisés.                                | ✓ |
| Généraliser le tri à la source des biodéchets auprès de tous les producteurs avant 2025.                                              | La collecte séparée des biodéchets est en place.                   | ✓ |
| Les collectivités doivent progresser vers la généralisation d'une tarification incitative (15 millions de français couverts en 2020). | La redevance incitative est effective depuis 2014.                 | ✓ |
| Réduire de 50 % l'enfouissement des déchets produits (hors gravats) d'ici 2025.                                                       | - 36,54 % de déchets enfouis.                                      | ✗ |
| - 10 % de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2020.                                                                                | + 4,35 % de Déchets Ménagers et Assimilés.                         | ✗ |
| Étendre les consignes de tri à tous les emballages d'ici 2022.                                                                        | Tous les emballages se trient depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2019. | ✓ |

Année de référence : 2010

## Composition des emballages



\*Mélange de papiers et de cartons

## Déchets et responsabilités

Notre nouveau déchet : le masque...

De plus en plus de masques sont retrouvés par terre dans la rue, les parcs et la campagne !

Les masques sont à déposer impérativement dans les sacs avec les déchets résiduels de votre poubelle grise.

**Ils ne sont pas à déposer dans les bacs jaunes** car, contrairement à ce que leur aspect laisse penser, les masques ne sont pas en papier.

Ce sont des assemblages de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques. Certains masques possèdent même des valves en plastique et des pièces en métal pour pincer le contour du nez. Ils ne sont donc pas destinés au recyclage. Certaines pistes de valorisation sont actuellement étudiées en France.

## INFO BONUS : le saviez-vous ?

**LE MÉGOT, ENNEMI DE L'ENVIRONNEMENT**

---



4 300 MILLIARDS DE MÉGOTS JETÉS PAR AN



30 MILLIARDS DE MÉGOTS JETÉS PAR AN, 40% DANS LA NATURE

5 MINUTES À FUMER  
1 SECONDE À JETER  
12 ANS À SE DÉCOMPOSER  
DANS LES SOLS





**PELURES DE FRUITS**  
2 À 5 SEMAINES



**MÉGOTS**  
12 ANS

UNE POLLUTION MAJEURE DE L'EAU

UN MÉGOT POLLUE JUSQU'À 500L D'EAU

4000 SUBSTANCES POLLUANTES LIBÉRÉES EN UNE HEURE DANS L'EAU

3ÈME DÉCHET LE PLUS MORTEL POUR LES ANIMAUX MARINS



CNCT.FR

### NE LES JETEZ PAS DANS LA NATURE !



660 canettes en aluminium permettent de fabriquer un vélo.

384 400 km

Mises bout à bout, les canettes vidées par les Français chaque année couvrent la distance qui sépare la Terre de la Lune.

Aujourd'hui, 67 % des canettes sont recyclées.

### INCIVILITÉS GOVENAISES

Tous les vendredis après-midi une équipe de 2 agents municipaux est mobilisée pour réparer les incivilités sur la commune de Goven : dépôts sauvages, sacs en dehors des containers (relais vêtements et tri des déchets verre et papiers).



Que diraient les responsables si on faisait pareil dans leurs jardin !...

## Clin d'œil éco, la méthode BISOU. Comment sauver la planète et son compte en banque ?

Elle permet de nous poser quelques questions essentielles avant nos achats et d'éviter de succomber (peut-être) à la surconsommation et bien sûr, de limiter nos déchets !

**B** comme Besoin  
À quel besoin cet achat répond-il ?

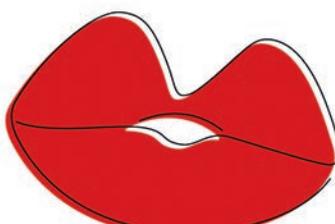
**I** comme Immédiat  
Puis-je attendre quelques jours avant de me décider ?

**S** comme Semblable  
Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

**O** comme Origine  
Quelle est l'origine de ce produit ?

**U** comme Utile  
Cet objet va t-il m'apporter un confort primordial ?





Pour plus d'infos :  
contactez le **SMICTOM**



Depuis le 8 mars 2021, n'oubliez pas votre PASS pour accéder à la déchetterie !



# La démarche budgétaire

En ce début d'année 2021, le processus budgétaire a été lancé au sein de notre commune.

La commune de Goven compte 5 budgets différents :

- le budget principal
- le budget assainissement
- le budget « production énergie photovoltaïque »
- le budget « petite enfance » (crèche)
- le budget « maison de santé »

## Les différentes étapes conduisant à l'établissement du budget

### Le Débat d'Orientations Budgétaires

Les communes de plus de 3500 habitants doivent présenter au Conseil municipal un Rapport d'Orientations Budgétaires. Celui-ci permet d'analyser les moyens financiers de la commune. D'une part, il fait état d'un bilan financier en fonctionnement et en investissement de l'année précédente. D'autre part, placé dans le contexte économique général, ce rapport propose une analyse prospective des dépenses et des recettes pour l'année à venir. En outre, un regard particulier est porté sur les charges de personnel passées et à venir. Aussi, un point sur les capacités de financement des projets d'investissement est réalisé au regard de :

- la réserve financière accumulée (excédents des années précédentes)
- la fiscalité (les taux appliqués sur les taxes locales)
- l'endettement (état de l'endettement de la commune et capacité à le faire évoluer)
- les demandes de subvention possibles

### Les budgets primitifs

A partir des conclusions du Rapport d'Orientations Budgétaires, une prévision comptable est réalisée pour l'année à venir. Des enveloppes financières, par type de dépenses,

sont déterminées, en cohérence avec les besoins de fonctionnement des services et en corrélation avec les investissements programmés pour l'année.

Les recettes sont également estimées.

Le budget primitif est prévisionnel et détermine une feuille de route financière. Les dépenses réelles à venir ne pourront, en aucun cas, dépasser les enveloppes budgétaires allouées dans ce budget primitif.

### Les comptes administratifs

Au début de l'année suivante, un bilan comptable de l'exercice écoulé est réalisé. A l'issue de l'enregistrement comptable de l'ensemble des dépenses et des recettes, un compte administratif est élaboré. Il synthétise, par chapitre, les montants dépensés et les recettes perçues par la commune. L'excédent est dégagé. Il permettra de financer les investissements futurs.

### Les comptes de gestion

Le Trésor Public est le comptable de la commune. Il est chargé de vérifier la légalité des dépenses et suit les

budgets par l'enregistrement de toutes les opérations comptables. Il vérifie que les comptes soient en cohérence avec le budget prévisionnel établi en amont.

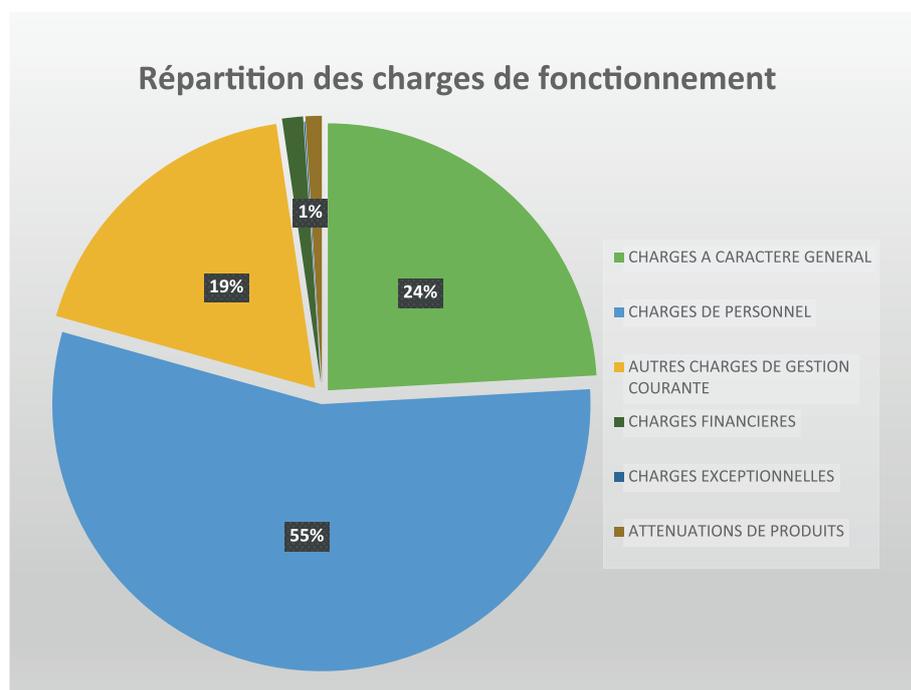
Une fois ces contrôles effectués, il émet un compte de gestion, bilan financier de l'année précédente, qui doit être strictement identique au compte administratif établi par la commune.

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2020 ont été votés en conseil municipal. La démarche budgétaire s'est achevée par le vote des budgets primitifs de 2021 le 8 mars dernier.

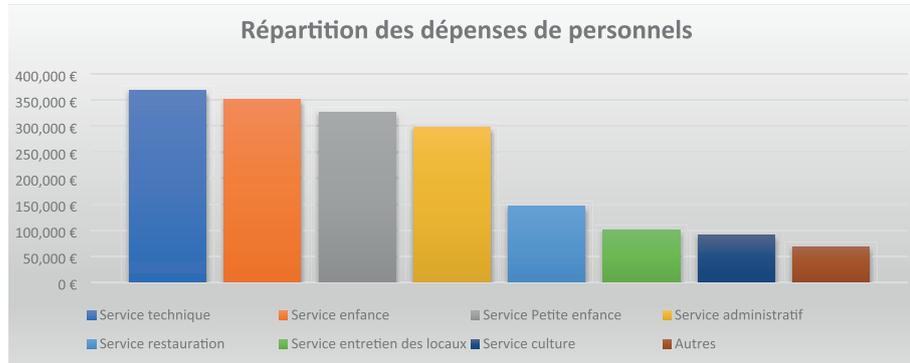
La situation financière de Goven est très saine. Elle permettra de mener à bien un certain nombre de projets d'investissement, surtout en voirie et en rénovation des bâtiments.

## Quelques chiffres clés pour Goven - budget principal

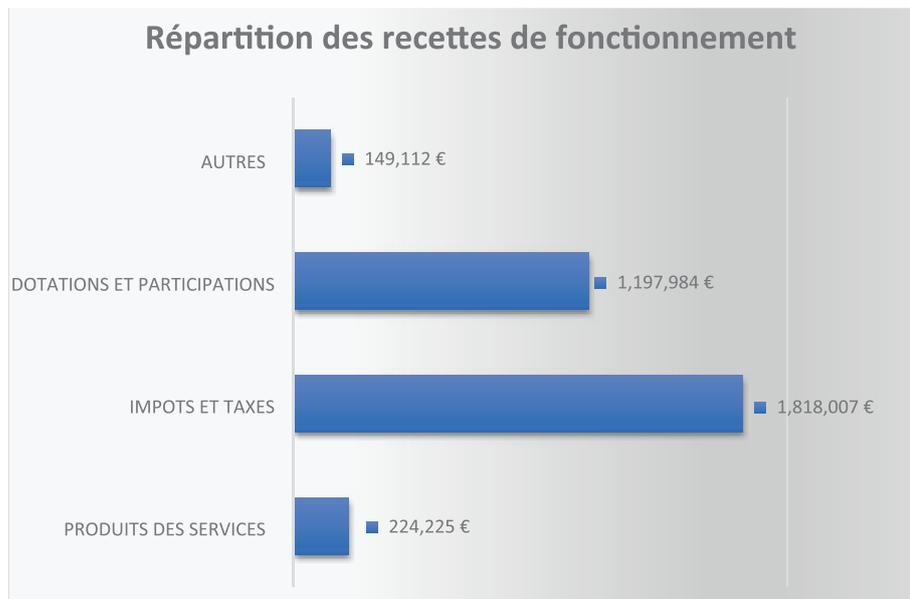
En 2020, Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 2 578 535 €. Elles se répartissent de la manière suivante :



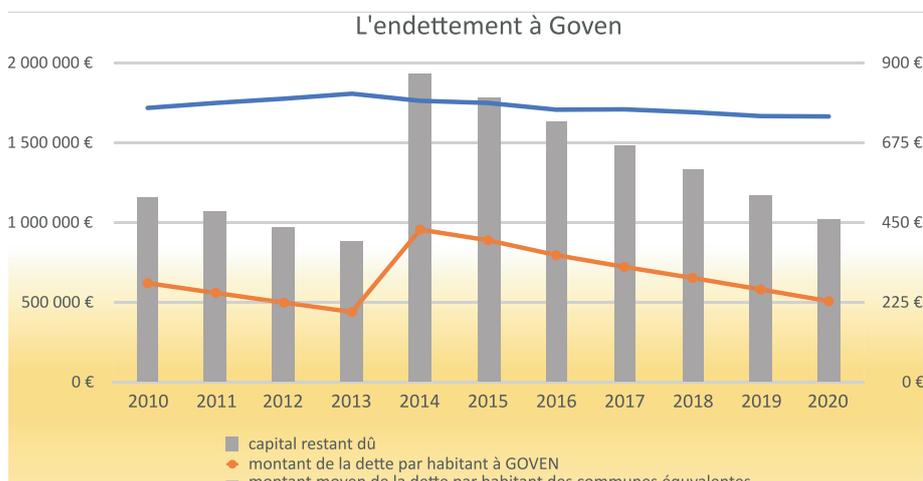
Le secteur de dépenses le plus important est la charge de personnel, mais Goven se situe sur ce plan au même niveau que les communes de sa strate démographique.



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 389 328 € ; elles permettent de financer les dépenses de fonctionnement et de constituer une réserve pour l'investissement.



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 389 328 € ; elles permettent de financer les dépenses de fonctionnement et de constituer une réserve pour l'investissement.



## PORTRAIT

**Nathalie Bertho,**  
adjointe  
aux finances



### Quelques mots sur votre parcours ?

Originaire de Normandie, je suis arrivée à Goven pour des raisons professionnelles. La commune m'a accueillie il y a déjà presque 20 ans. Mes deux enfants sont nés et ont grandi ici. C'est grâce à eux que mon investissement associatif a commencé, d'abord à l'Association des Parents d'Elèves puis à l'association Loisirs et Culture.

De formation comptable, j'ai toujours jonglé avec les chiffres. J'aime ça. Je me suis d'ailleurs orientée professionnellement dans ce domaine puisqu'aujourd'hui je suis contrôleur des Finances publiques.

### Quelles sont les raisons qui ont motivé votre engagement au sein de la collectivité ?

Très intéressée par la vie de la cité (je le tiens de mon père), je me suis naturellement manifestée pour apporter ma petite contribution au sein de la commune. J'ai accédé à un siège de conseiller municipal en 2014. Mon premier mandat a été l'occasion pour moi de découvrir toute la diversité des actions que mène une commune. Très curieuse de nature, je me suis impliquée dans tous les sujets, de l'enfance jeunesse à l'action sociale et bien entendu au volet finances.

### Vous pouvez nous en dire plus sur votre rôle en tant qu'adjointe aux finances ?

En 2020, notre Maire m'a demandé de prendre en charge la commission Finances pour le mandat. Mes connaissances dans ce domaine, qui résultent de ma formation et de ma profession, sont effectivement un atout. J'ai tout de suite accepté cette mission avec beaucoup d'honneur et d'envie. C'est une commission transversale qui balaye tous les sujets.

La commission est composée d'élus très impliqués, ce qui est très agréable. Par ailleurs, le service finances de la mairie, est un appui essentiel. Olivier Scipion et Chloé Lecouffe font un travail remarquable sur lequel je peux compter.

La situation financière extrêmement saine de la commune rend l'exercice plutôt facile, même si parfois, mon rôle est aussi de poser des limites.

La communication entre tous, à laquelle je tiens vraiment, permet d'expliquer et faire comprendre.

# Les travaux en cours



Arrêt de Car en Breton



Sécurisation



Maison de santé Pluri-professionnelle





Entretien des chemins



Gradins du stade



Nuages dans la ZAC

## Les enfants découvrent la plantation de haies bocagères

Trois classes de l'école Saint Guénolé ont participé à la plantation de haies bocagères, situées entre la salle des Trois Rivières et les terrains de foot.

Ce sont quelques deux cent végétaux qui ont été plantés par les enfants, accompagnés des agents des services techniques. La préparation des sols et la pose d'une bâche biodégradable en amont ont facilité la plantation.

Après une définition de la haie bocagère et des besoins des végétaux, les enfants ont planté leur arbre. Ils l'ont d'abord praliné, pour une meilleure reprise. Ce qui les a beaucoup amusés c'est d'apprendre la composition du pralin, mélange de terre, d'eau et de bouse de vache.

Cet espace se veut un lieu de rencontre et de partage où la nature

pourra reprendre ses droits et où tout un chacun pourra également se ressourcer. Et ce paysage participera à la préservation de notre environnement.

Les plantations faites de hauts jets et de bourrage pourront grandir en même temps que les enfants, impatients de voir les fruits de leur travail.



# La Bulle Magique

## La disparition du Doudou

Il vit à la Bulle Magique, les enfants le connaissent et le voient bouger régulièrement. Chaque jour, Doudou change de place. Tantôt sur l'armoire, puis sur le bureau, il prendra ensuite place sur le radiateur pour se réchauffer les fesses. Mais un grand malheur arriva. Doudou disparut.



Les enfants se sont tous mobilisés pour le retrouver. Aidés par les animateurs, en groupes de 6-7 enfants, ils ont pu réaliser une succession de jeux de déduction pour obtenir des indices sur le ravisseur. Bien leur en a coûté de découvrir que Stiven était de mèche avec Doudou. Ensemble ils ont simulé l'enlèvement pour faire collaborer les enfants. Quelle histoire !

## Une journée aux sports d'hiver

Mercredi 10 février, la ville de Goven s'est réveillée sous un magnifique manteau blanc. Que du bonheur pour nos chers enfants qui ont pu véritablement profiter de ce cadeau du ciel. L'enthousiasme était au



rendez-vous. Le programme a été complètement adapté. Alors que les plus jeunes faisaient de magnifiques bonhommes de neige, les plus grands ont fait une méga bataille de boules de neige...

## Grand jeu sur le réchauffement climatique

Le Docteur Polisson est venu du futur pour rencontrer les enfants de la Bulle Magique et leur parler d'avenir. Dans 50 ans, l'eau est devenue une ressource rare, les températures ont augmenté de 4 degrés et de nombreux conflits de territoires ont éclaté. C'est terrible.



Il a donc décidé de revenir dans le passé pour sensibiliser les jeunes au pouvoir de leurs actions quotidiennes dans le changement climatique. Ils ont pu découvrir le poids des aliments dans leurs assiettes, découvrir la notion d'empreinte carbone, observer l'évolution des paysages à 30 ans d'intervalle et enfin discuter sur les gestes simples et notables du quotidien.



## Une cabane digne de Charles Ingalls

Equipés de clous, de marteaux et de volonté, les enfants sont allés en forêt pour y construire une cabane. Les courageux sans botte s'en sont mordu les doigts (de pied) car le trajet était long et semé d'embûches. Ils ont entre autres été attaqués par des chenilles processionnaires. Longue histoire.

Finalement, en 2 matinées, les enfants ont réussi à construire une cabane presque vivable. Un appel à don de télévision a été lancé.

## Des crêpes, des crêpes des crêpes !

Tout en respectant les gestes barrières, en se lavant les mains rigoureusement et avec beaucoup de plaisir, les enfants ont pu déguster de délicieuses crêpes maison. Chocolat, confiture, sucre... à la demande. Les enfants sont les rois.



## Chacun son chaperon

Par équipe, les enfants ont pu développer leur propre version du célèbre conte « le petit chaperon rouge ». Déguisement, texte, rôles, musique, la seule limite était leur imagination. Les groupes ont pu présenter leur production face à leurs camarades. Dans une ambiance très bienveillante, les applaudissements ont été bienvenus.



## L'E.H.P.A.D. – Les Jardins du Perray

Ce début d'année est synonyme d'espoir et de déconfinement progressif avec l'arrivée du vaccin.

Depuis le 4 février, 95 % de nos résidents et 50 % du personnel ont reçu les deux injections du vaccin Pfizer.



Notre directeur a répondu à un appel à projet, ce qui nous a permis de recevoir une tablette interactive que nos résidents se sont déjà bien appropriée.



Avec l'assouplissement des mesures sanitaires concernant les E.H.P.A.D., nous continuons nos activités comme les ateliers manuels, la découverte de départements. Ce qui nous permet de voyager bien assis dans notre siège.



Le mois de février nous a donné un avant-goût du retour à plus de liberté, avec la fabrication et la dégustation de crêpes.





Avec l'arrivée du printemps, les bonnes nouvelles arrivent.

Nous allons pouvoir de nouveau manger à quatre par table dans une salle de restauration refaite à neuf au niveau du sol, mais aussi faire des sorties en minibus dans des espaces ouverts.

De plus, nous pouvons désormais, éplucher les légumes pour le potage et préparer des gourmandises pour le goûter.

Enfin, grâce à Céline, une aide-soignante, nous avons rencontré Kiki pour le plus grand bonheur de nos résidents.



A très bientôt aux jardins du Perray.

*Fabien, Animateur*

## Caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco – Les aides proposées

### **Le dispositif « Sortir Plus »**

Ce dispositif s'adresse aux personnes bénéficiant d'une retraite complémentaire de l'Agirc-Arrco. (Plusieurs caisses de retraite complémentaires font partie du groupe Agirc-Arrco).

« Sortir plus » propose un accompagnement pour sortir de chez soi, en promenade, pour faire des courses, pour se rendre à un rendez-vous médical. Cet accompagnement peut se faire à pied ou avec le véhicule de la personne qui accompagne.

L'aide financière proposée par Agirc-Arrco consiste en la fourniture d'un chéquier de 150 € (10 chèques de 15 €), ces chèques emploi service servant à rémunérer l'aide à

l'accompagnement avec la possibilité d'obtenir 3 chèquiers par année civile.

Le premier chéquier est attribué contre la somme de 15 €, le deuxième pour 20 € et le troisième pour 30 €.

Lorsque le bénéficiaire a reçu son chéquier, il appelle Agirc-Arrco au numéro suivant 0971 090 971 quelques jours avant son besoin de sortir. Le service se charge de contacter un service d'aide à domicile agréé par Agirc-Arrco qui se met en relation avec le bénéficiaire pour confirmer la sortie. Le bénéficiaire règlera avec ses chèques emplois services.

### **➔ CONTACT**

**Pour bénéficier de ce dispositif et pour tous renseignements contacter le 0971 090 971.**

### **Le dispositif « coach à domicile »**

Il existe également un dispositif de coach à domicile pour de la gymnastique adaptée aux personnes âgées. Le coach est formé et vient d'une association spécifique à cette activité. L'aide proposée par Agirc-Arrco est importante, chaque séance n'est facturée qu'un euro au bénéficiaire. C'est un programme qui comporte 14 séances d'une heure par semaine.

### **➔ CONTACT**

**Pour connaître les conditions d'accès à ce service et pour tous renseignements contacter le 0971 090 971.**

# Un tiers-lieu pour Goven

C'est une deuxième vie pour l'ancien presbytère.

OUVRE  
L'ANCIEN

De nouveaux usages s'envisagent dans ce lieu emblématique et connu de tous.

Vous ne serez ni à la maison, ni au travail mais toutefois dans un lieu familier que vous partagerez.

Vos besoins, vos envies, vos idées dessinent ces futurs espaces.

Vos énergies, votre temps, votre implication les rendront vivants.

## 1. Ce qui a déjà été amorcé

**Brainstorming citoyen via la feuille mensuelle de février**

Vous êtes nombreux à avoir joué le jeu, merci de votre participation !

Vous avez soufflé les premiers mots, premières intentions. A partir de ces idées, des panneaux de restitution vous seront proposés dès le mois d'avril dans différents sites de la commune.

**Plus nombreuses seront les réponses, plus généreuses seront les ambitions et plus vivantes les activités à venir.**

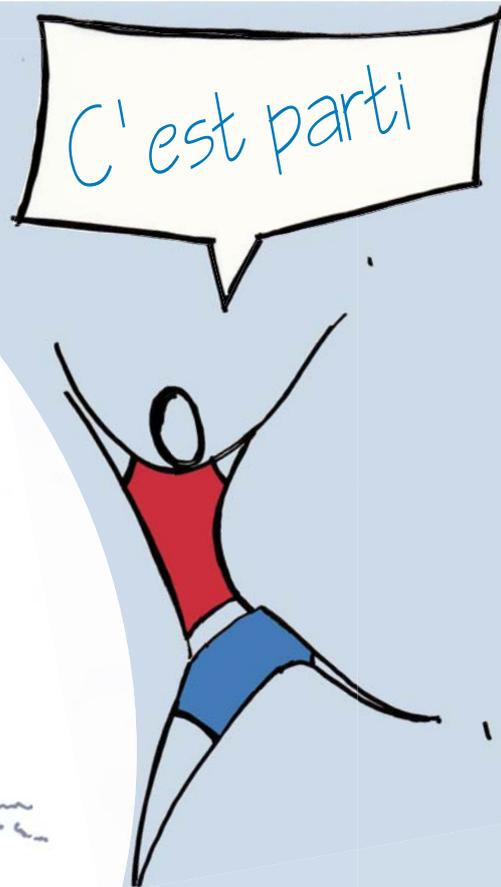
## 2. Et maintenant

**Un questionnaire pour les entreprises et les associations**

Après avoir écouté les envies, les inspirations des habitants, nous allons à la rencontre des entreprises, ces personnes ressources, qui participent à la vie et l'économie de la commune.



Z GRANDS VOS YEUX . . .  
N PRESBYTÈRE S'ANIME



## 3. Et pour la suite

### A la rencontre des Govenais-aises !

Au mois de juin, le temps d'une journée, les étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Bretagne viendront arpenter les rues de Goven, ses arrêts de bus, ses espaces de loisirs, de détente pour recueillir les idées de tous mais surtout des plus jeunes, les faire participer à la réflexion autour du projet. En collaboration avec Magali Lallouet, responsable de l'animation jeunesse Léo Lagrange.

### *Pour tous*

*Nous serons au marché les mercredi 26 et samedi 29 mai. Venez échanger, prendre un café, vous êtes les bienvenus.*

L'ensemble des 267 entreprises et des 75 associations répertoriées recevront un courrier accompagné d'un questionnaire.

L'objectif est de saisir des opportunités et identifier des besoins. L'idée est d'y intégrer les acteurs économiques et le monde associatif.

# Au pôle enfance «L'Arbre en Couleurs»

## L'hiver intrigue nos petits explorateurs !

Pour la première fois, certains enfants de l'Arbre en Couleurs ont découvert la neige. En effet, le 10 février dernier, des flocons sont venus recouvrir le jardin d'un manteau tout blanc. L'heure de l'amusement et de la manipulation a sonné ! Tout le monde dehors, bien couvert et en avant la découverte ! Toucher, transvaser, transporter, construire, déconstruire et même goûter ! Les petits explorateurs ont bravé le froid pour s'adonner à de nouvelles expériences sensorielles à l'aide de pelles et de seaux. Plus habitués au sable et au bord de mer, les enfants, intrigués au début, se sont laissé tenter par le montage d'un bonhomme de neige.



Le mois de février c'est aussi la chandeleur ; la journée délicieuse des crêpes ! L'équipe l'a bien compris et les professionnelles ont pu proposer aux enfants une « crêpe party ». Les enfants ont été mis à contribution pour la réalisation de la pâte.



Pour le goûter ils ont pu manger les crêpes toutes chaudes avec un petit accompagnement s'ils le souhaitent ; quel régal !



Des moments de plaisir, riches en découvertes, ont ponctué cette période de rentrée après les fêtes de fin d'année. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'équipe de l'Arbre en Couleurs tient à garder cette authenticité et ce climat chaleureux auprès des plus petits et de leurs familles.



# École maternelle publique «La Marelle»

## Le lavage des mains

Mardi 15 janvier 2021, Siloë et Mathilde, élèves au lycée de Bréquigny, sont venues dans la classe de grande section pour faire une animation autour du lavage des mains.

Elles ont montré aux enfants une vidéo pour apprendre comment bien se laver les mains puis elles ont proposé trois ateliers :

- Le coloriage du virus
- Remettre dans l'ordre les images séquentielles du lavage des mains
- Un atelier paillettes : les enfants ont mis des paillettes sur leurs mains en guise de microbes



# École élémentaire publique «LaMarelle»

## Prix Littéralouest

Les élèves de CP de Mme Le Bars et Mme Le Duvehat et les élèves de CP-CE1 de Mme Le Goff ont voté pour leur livre coup de cœur dans le cadre du Prix Littéralouest.



Ils ont lu les quatre ouvrages de la sélection CP : *Loup gris se déguise* de Gilles Bizouerne et Ronan Badel, *Voyage de poche* de Séverine Vidal et Florian Pigé, *C'était pour de faux* de Maxime Derouen.

Le 8 ou le 9 avril les CP auront la chance de rencontrer un des auteurs de la sélection : Maxime Derouen. Il viendra en classe parler de son travail d'auteur et d'illustrateur.

Les élèves se sont inspirés de deux de ces albums en arts visuels.



## Sortie Fénicat

Jeudi 25 et vendredi 26 mars, les élèves de CP de Mme Le Bars et Mme Le Duvehat et les élèves de CP-CE1 de Mme Le Goff se sont rendus au centre équestre Fénicat à Bruz.

**Au programme :** découverte du poney et activités autour des plantes et des animaux.



# L'actualité à Saint-Guénolé

## CONCOURS MATHADOR ET CONCOURS KANGOUROU !



A vos maths ? Prêts ? Comptez !

Depuis plusieurs années, les élèves de CE2, CM1 et CM2 participent aux concours Mathador et Kangourou des mathématiques. Cette année, Les CE1 participent également au concours Mathador.

Le concours Mathador se déroule sur plusieurs mois, il prend la forme d'une épreuve de 4 minutes chaque semaine et concerne le calcul mental.

Le concours a commencé en janvier 2021. Tous les élèves mobilisent leurs compétences : connaissance des tables, concentration, réinvestissement des acquis en calcul.

Le « Kangourou », quant à lui, est un concours national qui se déroule en mars. C'est une épreuve de 50 minutes dont les 25 questions de mathématiques font appel à la lecture, au raisonnement logique et à la stratégie, à la géométrie, au calcul. Il s'agit de mobiliser ses connaissances en mathématiques pour répondre aux petits « jeux ».

Ces concours sont très stimulants. Ces jeux mathématiques qui parlent du quotidien sont amusants et les apprentissages prennent tout leur sens. On apprend en jouant, on joue en apprenant.

## SEANCE DE DECOUVERTE DES FRUITS ET DES LEGUMES EN MATERNELLE

Les classes de toute petite section, petite section et moyenne section ont participé à une séance de découverte des fruits et légumes, animée par Monsieur Renou, diététicien. Celui-ci leur a montré plusieurs fruits de saison, permettant aux élèves d'enrichir leurs connaissances : courgette, poivron, céleri, citron vert, pamplemousse... Les élèves ont été invités à décrire et aussi à évoquer leurs habitudes alimentaires à la maison et ce qui est bon pour la santé. Ils ont appris qu'il était important de goûter de tout, même en petite quantité, car le goût peut changer en grandissant.

Enfin, les élèves ont dégusté de fines tranches de courge butternut crue, découvrant, grâce à tous leurs sens, ce légume que nous n'avons pas l'habitude de croquer.



## DES ATELIERS DE LECTURE LUDIQUES POUR LES CP ET LES CE1 !

Du 25 janvier au 15 février, trois fois par semaine, les élèves de CP et de CE1 de l'école Saint-Guérolé ont participé à des ateliers de lecture renforcée.



Ils ont travaillé, par petits groupes, sur des activités et jeux de lecture (à voix haute, rapide et silencieuse).

Ils ont bénéficié de l'aide d'Alicia (enseignante spécialisée), de Chantal et de Marie-Françoise (bénévoles de l'association Lire et Faire Lire). Nous les remercions.

Les enfants étaient ravis et ont beaucoup progressé !

## UN ACROSTICHE PARTAGÉ DE SAINT-GUENOLE PAR LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CE2/CM1

Se sentir bien, c'est certain

A l'école, on apprend avec plaisir

Rigolades assurées à la récréation avec ses amis

Nous prenons soin des autres

Tous unis pour la vie !

A Saint-Guérolé, c'est un peu notre maison de travail

Unir nos efforts pour réussir tous ensemble

Ecouter les conseils géniaux de nos professeurs

C'est uNe super école !

On est des pros de l'école à la fin de l'année ! Youpii !

Les adultes sont toujours à notre écoute

C'Est la meilleure école pour nous !

## L'AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE ÉCOLE SE POURSUIT !

Le projet Stickers arrive à son terme. M. Lebelle, parent d'élèves qui avait déjà participé au projet nouveau logo de l'école a cette fois-ci proposé ses talents professionnels et sa motivation pour fabriquer et poser des stickers dans les couloirs et classes de l'école maternelle.

Les élèves de maternelle ont découvert les derniers stickers. Voici quelques réactions d'élèves de GS : « C'est très joli ! Il y a des notes de musique, des instruments de musique dans notre classe. C'est normal, notre maitresse est une musicienne. On écoute un morceau de musique différent chaque matin. La maitresse nous demande d'exprimer nos émotions. On est parfois triste quand on écoute une musique, souvent très joyeux. Sur ce temps de petit rituel, on apprend à reconnaître les instruments, à s'exprimer corporellement dans la classe. On passe un très bon moment chaque matin. La musique, ça nous calme ! » Dans les prochaines semaines, une enseigne qui représentera le nouveau



logo de l'école sera posée sur le mur en pierre de l'administration, rue des Croix-de-Roche. M. Lebelle, grâce à sa micro-entreprise (Lebelle aménagement) a mis en relation l'OGEC de l'école avec le prestataire Décopub.

Enfin, la réflexion sur les aménagements des cours a permis de recenser

les besoins. Le projet appel à dons FSM qui a pour but de récolter des dons pour aménager les deux cours avance bien. Grâce à ce projet et le budget alloué par l'APEL de l'école, les élèves découvriront de nouveaux aménagements dans les deux cours au plus tard pour la prochaine rentrée scolaire !

**Information importante :** le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser des portes ouvertes en présentiel. Les instituteurs préparent des portes-ouvertes en distanciel avec les élèves. Des élèves de chaque classe présenteront leur classe, l'école. Les élèves fourmillent d'idées ! Toutes les présentations seront assemblées pour faire une vidéo qui sera en ligne sur le blog de l'école et des classes. [ecolesaintguenolegoven.eklablog.com](http://ecolesaintguenolegoven.eklablog.com)

### CONTACT

02 99 42 01 30  
chrystele.falaise@  
enseignement-catholique.bzh

# La Maison Familiale Rurale

## SEMAINE BIENTRAITANCE : S'OUVRIR AUX NOUVELLES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

Les élèves de première Bac pro Service à la personne et aux territoires ont participé à une semaine temps fort sur les pratiques professionnelles bientraitantes.

Ils ont pu rencontrer différents professionnels et organismes pour s'informer sur les soins palliatifs et la loi Léonetti, le vieillissement et la maladie d'Alzheimer, et approfondir leurs connaissances sur les soins spécifiques en service de néonatalogie et l'accompagnement de la prématurité.

Ils ont aussi pu découvrir le centre équestre thérapeutique de Séverine Guerry-Lescoat « Le bois Billy » situé à Guichen. Psychologue clinicienne de formation, elle exerce avec une équipe qualifiée la thérapie avec le cheval auprès de tout public : enfants (à partir de 2 ans et demi), adolescents, personnes âgées, personnes présentant un handicap et adultes. Toute personne en recherche d'un mieux-être, en individuel ou en collectif. Le centre travaille également avec de nombreuses structures médico-sociales. Ainsi, les élèves ont pu prendre contact avec les chevaux et participer à quelques activités de découverte. Cela a permis pour certains une première rencontre avec l'animal et déjà de dépasser leurs peurs.

Ensuite avec Maëlle Bastard, ils ont pu aborder l'art thérapie et se rendre compte, grâce à un atelier d'initiation, des préparatifs nécessaires à la mise en place d'une séance, des contextes d'intervention, des difficultés éventuelles et, bien sûr, de constater



les bienfaits et les bénéfices possibles de l'art thérapie. En effet, Maëlle est art-thérapeute et plasticienne. Elle travaille auprès de personnes âgées, de malades, de personnes en situation de handicap, d'enfants et d'adultes en structure mais aussi à domicile.

Enfin, ils ont pu bénéficier de l'intervention de Charline Proust du centre de bien-être Corps et Âmes (Guichen) et mieux comprendre les principes de la méditation-Sophrologie et de l'Hypnose Sajece à travers quelques exercices pratiques.

Cette semaine riche d'expériences nouvelles, d'échanges sur les pratiques professionnelles variées leur a permis d'explorer le champ des possibles en termes de soins et d'approches thérapeutiques.



Les réponses aux besoins des publics de tout âge, en souffrance ou en quête de mieux être sont diverses et pour les élèves en formation, futurs soignants pour certains, il est important d'enrichir leurs compétences et leurs connaissances professionnelles et de développer des postures bientraitantes d'intervention et de communication auprès des publics avec lesquels ils travailleront.



# Espace Jeunesse Léo Lagrange Ouest

## Rétrospective des animations de janvier à mars 2021 :

Les animations ont été rythmées avec une programmation riche et variée pour tous les âges !

Voici quelques animations vécues avec les jeunes govenais âgés de 9 à 17 ans.



L'animatrice jeunesse a proposé plusieurs temps d'échanges et d'explication sur le BAFA\* (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour les jeunes de 17 ans et plus avec :

- Les aides financières dont la bourse que propose le territoire VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté),
- Comment valoriser ses expériences, le bénévolat dans une lettre de motivation,
- La préparation de son entretien à l'oral devant le jury pour l'aide financière du territoire.

Quatre jeunes de Goven de 17 à 19 ans ont pu passer la formation générale du BAFA lors des vacances de février-mars avec l'association Léo Lagrange à la Chapelle Bouëxic.

L'animatrice a aussi accompagné Jade, une jeune govenaise porteuse du projet zéro déchet. Une demande de subvention a été déposée auprès de la CAF\* (Caisse d'Allocations Familiales), c'est un appel à projets. Cette aide financière demandée permettra, si elle est acceptée, de mener des actions d'une plus grande ampleur avec des intervenants spécifiques, des sorties sur cette thématique.

**Sur cette période, il y a eu aussi plusieurs ateliers en partenariat avec différents intervenants ou associations.**

Quelques exemples :



- Un atelier radio avec Radio Laser,



- Un atelier Arts plastiques avec Caroline de l'association « de la couleur à Goven »,



- Une sortie équitation à la Ruée vers l'air,

- Un atelier doublage de voix avec Anthony Brutillot des « Z'ateliers doublage »,



- Un grand jeu « escape game » dans la forêt de Pont-Réan en partenariat avec l'Office Communautaire d'Animation Sportive (l'OCAS),

**Aux jeunes de 12 ans et +, de 14 ans et + et de 16 ans et +, trois interventions différentes ont été proposées avec le Service Information Jeunesse (SIJ) :**

- Le jeu des potes et des postes autour des violences, des relations filles-garçons...
- Le visionnage de plusieurs courts métrages accompagnés de débats autour des relations amoureuses, le harcèlement, l'immigration, le développement durable...
- La présentation du SIJ, de la bourse initiative jeunesse, des projets du territoire, du dispositif créateurs d'événement...

La suite des animations dans le prochain bulletin trimestriel !

## CONTACT

**Magali Lallouet,**  
Animation jeunesse  
Léo Lagrange Ouest,  
06 63 52 95 74,  
goven@leolagrange.org



## Le Centre d'Activités «Les Bruyères» Les animaux à l'honneur

### Zoom sur le club nature enfant

Un dimanche par mois, les 8-12 ans jouent les explorateurs autour d'activités variées sur le thème de la nature. Depuis la rentrée de septembre, les enfants se sont déjà intéressés de près aux champignons, aux bourgeons, aux oiseaux et à reconnaître les arbres sans leurs feuilles pendant l'hiver. L'année regorge encore de belles découvertes pour les enfants du Club Connaître et Protéger la Nature (CPN).



### Les prochaines dates à retenir :

- Dimanche 18 avril : à la rencontre des fleurs sauvages ;
- Dimanche 16 mai : à la découverte des insectes ;
- Dimanche 20 juin : balade nature (les animaux, les bourgeons, les fleurs, les arbres...);

Inscription obligatoire auprès du secrétariat.

### La formation apiculture 2021 fait carton plein

Merci pour l'engouement que vous avez eu cette année pour la formation apiculture !



Initialement Serge Lefeuvre, doyen des Bruyères, devait former un petit groupe d'une dizaine d'apprentis apiculteurs. Afin de répondre aux nombreuses demandes, un deuxième formateur, Tanguy, a ouvert un second groupe de formation aux Bruyères. C'est au total 20 stagiaires qui seront formés aux techniques de l'apiculture au cours de 6 séances jusqu'en septembre 2021. Le petit plus cette année : 3 nouvelles ruches ont été installées au mois de mars sur le centre d'activités (2 ruches Dadant et 1 Warré).

### Travaux de rénovation

En 2019 des travaux ont débuté avec la création d'un nouveau bâtiment administratif ouvert en 2020. L'année 2021 sonne le début des grands travaux de rénovation pour le Centre d'Activités Les Bruyères. Au programme sur les prochaines années : rénovation, isolation et réaménagement du bâtiment d'hébergement, des anciens bureaux, ou encore des salles de restauration et d'animation.



Ancien bâtiment administratif.



Travaux vue intérieur du bâtiment administratif.



Ancien et nouveau bâtiment administratif.

### Accueil de Loisirs

Les travaux de rénovation du Centre d'Activités ont une influence directe sur les tarifs de l'Accueil de Loisirs pour l'année 2021. Afin de réduire l'impact de ces nouveaux tarifs applicables depuis le 10 mars 2021, le choix a été fait de créer 2 nouvelles tranches pour les familles. La grille tarifaire 2021 est consultable dans le règlement intérieur (disponible sur le site internet).

### Les vacances d'été se préparent déjà !

Le programme des activités sera disponible et les inscriptions possibles à partir du 25 mai. Pour rappel, les inscriptions se font sur le nouveau portail famille :

[www.centresbruyeres.portail-familles.app](http://www.centresbruyeres.portail-familles.app).

Votre enfant souhaite venir pour la première fois à l'Accueil de Loisirs ? Contactez le secrétariat pour demander des renseignements et procéder à son inscription.

### CONTACT

Centre d'Activité « Les Bruyères »  
300, allée Marcel Lefeuvre  
35310 Bréal-sous-Montfort  
Tél. 02 99 60 60 00  
e-mail : [secretariat@centre-les-bruyeres.bzh](mailto:secretariat@centre-les-bruyeres.bzh)  
[www.centre-les-bruyeres.bzh](http://www.centre-les-bruyeres.bzh)

 [centresbruyeresbzh](https://www.instagram.com/centresbruyeresbzh)



# Bien Être en Mouvement

## Restez connectés Sport-Santé !

Née en septembre dernier, l'association « Bien Être en Mouvement » reste dynamique, avec le lancement de 3 programmes Sport Santé en visio (Pilates, BodyZen et Cross Training). Forts de leur succès, certains programmes ont dû être dédoublés, afin de maintenir une qualité d'encadrement optimale.

La crise sanitaire a un impact dans de nombreux domaines et l'activité physique en fait malheureusement partie. L'activité en groupe sous la contrainte des protocoles sanitaires reste compliquée à mettre en place.

La baisse des interactions humaines peut entraîner une perte de motivation et une réelle difficulté à engager une pratique sportive. **Ce manque d'activité physique représente un danger pour notre santé** et davantage encore dans le contexte actuel. C'est pourquoi, sensible à cet impact néfaste pour la santé, l'association BEM continue de planifier et de développer ses futures activités Sport Santé au Complexe des Trois Rivières avec pour objectifs : Renforcement Musculaire Postural,

Gym Séniors, Warrior Training pour les ados, et de l'Activité Physique Adaptée pour les personnes atteintes de pathologies et/ou de douleurs chroniques.

### Le souhait de l'association ? Que le mouvement continue d'être accessible à tous !

Elle reste donc active pour proposer de nouvelles activités et attendre aux autorisations gouvernementales, notamment, pour le développement des activités extérieures (Marche Nordique et Cross Training Sport Santé).

### Les programmes en visio sont renouvelés pour 12 semaines dès la mi-avril :

- **Programme visio « Renforcement Musculaire »** le mardi de 18 h à 19 h ;
- **Programme visio « Pilates »** le samedi matin de 11 h à 12 h + une nouvelle session en semaine entre 12 h et 14 h ;
- **Programme visio « BodyZen »** le vendredi de 18 h à 19 h (possibilité d'un dédoublement de créneau de 17 h à 18 h).

Vous êtes intéressé par les séances en visio ou pour tester une séance découverte avec Romain ? Contactez l'association pour réserver votre place. Et si vous souhaitez participer à une activité en présentiel, merci de transmettre vos coordonnées afin de pouvoir être informé de la date de reprise de l'activité.



### CONTACT

asso.bien.etre.en.mouvement@gmail.com  
06 48 39 83 84  
www.sportsantebem.assoconnect.com  
Facebook : Bien Être en Mouvement - Sport Santé

*Restons Actifs Ensemble !*

## Cap Form'Goven

### Cap Form'Goven toujours en mouvement !

En effet, l'association vous offre l'opportunité de garder la forme grâce aux différents cours proposés en ligne.

Chaque jeudi matin, le binôme Anita et Véronique vous propose différents ateliers :

- 9 h à 10 h : stretch et renfo ;
- 10 h : cours adultes/seniors ;
- 11 h : pilates.

Vous pouvez y accéder en cliquant sur le lien suivant : <https://meet.jit.si/coursAnitaFormGymGuichen>

Et également sur la page Facebook d'Anita : Anitagym/pilates/strech

Cours accessibles en replay

### CONTACT

Joubreil Ginette au 06 89 87 61 19  
denisjoub@wanadoo.fr



# Zoom sur l'association Couture et Partage

## Rencontre avec la Présidente Florence Chambeurlant

**HISTORIQUE :** Création de l'Association en mai 2015 par Florence Chambeurlant dans le but de faire partager sa passion, ouvrir un atelier et animer bénévolement des cours.

Et depuis c'est elle qui gère les activités, épaulée par les adhérentes.

**EFFECTIF :** Le nombre d'adhérentes n'a guère évolué depuis la création de l'association. Il s'établit autour d'une trentaine de personnes.

**FONCTIONNEMENT :** L'Association propose 2 cours hebdomadaires le mardi : de 13 h 30 à 16 h 00 et de 20 h 00 à 22 h 30 à l'espace des Lavandières.

Ces cours de couture sont composés uniquement d'adultes plus ou moins jeunes et plus ou moins en activité professionnelle.

Il n'y a pas de projet imposé. Chaque adhérent vient avec sa machine à coudre, ses tissus et son projet (qui peut se dérouler sur plusieurs séances).

Et pour découvrir l'activité, plusieurs machines ainsi que des chutes de tissus et des patrons sont à disposition.

Pour les enfants, l'association propose des ateliers pendant les vacances

scolaires en fonction de la disponibilité des salles communales. Avec l'aide de deux membres bénévoles de l'association, un projet commun leur est proposé.

**L'Association s'implique fortement dans la vie locale et n'a pas hésité par exemple à s'investir pour la confection des premiers « masques solidaires » mis à disposition par la commune l'été dernier...**

**On peut aussi retrouver Couture et partage :**

- à la Bulle Magique une fois par semaine en collaboration avec l'animateur municipal et avec l'aide de deux bénévoles de l'association.
- à la Médiathèque et à l'Espace Jeunes
- au Téléthon organisé par la commune
- à l'organisation d'une braderie spéciale « Couture et loisirs créatifs » réunissant des créateurs govenais et non govenais ! Cette braderie avait rencontré un vif succès en Septembre 2019...

**PHILOSOPHIE : PARTAGER !**

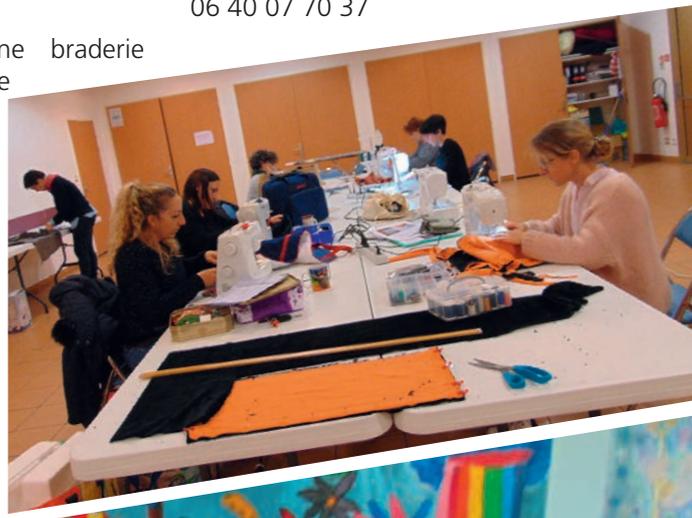
D'abord, bien sûr, partager la passion de la couture dans un esprit de convivialité et de solidarité mais aussi autour d'un bon repas ou en s'entraidant. Les exemples ne sont pas rares car beaucoup d'affinités se sont créées entre les membres.

**PROJET :** La présidente souhaite dynamiser le fonctionnement et les activités en comptant davantage de participants membres...

**L'Association souhaite organiser à nouveau la braderie « Couture et loisirs créatifs » en lien avec d'autres associations govenaises.**

### CONTACT

**Florence Chambeurlant**  
 ateliercoutureetpartage@laposte.net  
 06 40 07 70 37



# Zoom sur l'association Goven MÖlkky Club



## Rencontre avec le Président Stève Saiget

**HISTORIQUE :** Création de l'association en 2011 à Goven par le fondateur govenais Olivier Dodin soutenu en 2012 par Xavier Raffray, tout aussi govenais.

Premier club de MÖlkky en Bretagne !

Après plusieurs mandats, Olivier laisse sa place en 2017 et Steve Saiget est élu président entraînant avec lui six autres responsables pour structurer un bureau associatif plus conséquent.

Le club de MÖlkky de Goven est affilié à la Fédération Française de MÖlkky qui regroupe une soixantaine d'associations.

**ET KESACO ? :** C'est un jeu de quilles finlandais. Entre deux et quatre joueurs (ou équipes) s'affrontent pour atteindre 50 points en lançant chacun son tour le MÖlkky (Ndlr : lanceur cylindrique en bois).

**EFFECTIF :** le club de MÖlkky de Goven regroupe 28 adhérent-e-s mais seulement 2 govenais ! Les autres proviennent de communes plus ou moins limitrophes, un membre habite le Morbihan et deux adhérents viennent même de Belgique (ils font la fierté du club...).

Le club dont les effectifs sont mixtes est composé uniquement d'adultes mais les enfants peuvent accompagner leurs parents... et jouer sans difficulté.

**FONCTIONNEMENT :** l'association propose un cours le vendredi soir de 19 h 00 à 23 h 00 au Boulodrome du complexe sportif des Trois Rivières.

La séance alterne entraînements plus ou moins spécifiques, des jeux et des matchs. Chacune compte en moyenne

8 à 10 personnes et est ouverte à toutes et tous pour une découverte de ce jeu dans la bonne humeur.

**L'association s'implique dans la vie associative locale et souhaiterait pouvoir le faire davantage !**

**On peut retrouver le club :**

- aux kermesses communales
- lors d'un tournoi annuel mais à l'extérieur de la commune (Le Verger, Lassy) par manque de place car le boulodrome est trop petit et il n'y a pas d'autre terrain stabilisé sur Goven qui puisse accueillir tous les participants.
- aux nombreux tournois locaux et nationaux, en individuel/doublette toute l'année ou en club (Les interclubs ont lieu une fois dans l'année).

**Le palmarès...**

Les trois dernières années, Goven MÖlkky Club s'est classé 6<sup>e</sup> meilleur club français sur 37 clubs.

En 2019, participation au Festival du Grand Soufflet au Thabor de Rennes et à Saint Lunaire où un vif succès a été rencontré lors des démonstrations.

Le club compte même un joueur govenais monté sur la petite marche du podium des championnats du monde...

**PHILOSOPHIE : S'AMUSER !**

Faire découvrir et connaître le MÖlkky en tant que discipline ludique à part entière.

Le fair-play et la convivialité y sont essentiels et les entraînements se déroulent dans une ambiance de franche rigolade.

Le club organise des sorties (bowling, space laser) et des repas pour renforcer les liens entre les adhérents.

Evidemment impacté par la crise sanitaire, le bureau a pris une décision forte cette année qui s'inscrit dans une optique de solidarité pour favoriser le retour des joueurs : il n'y aura pas de paiement de cotisations pour l'année 2020/2021. Avis aux curieux et aux joueurs !

**PROJETS :**

- Co-organiser l'Open Breizh de MÖlkky avec le Club de Pacé en octobre 2021 : tournoi en triplette. 70 y sont attendues... La rencontre devait être organisée en octobre 2020 mais a été reportée.
- Accueillir de nouveaux adhérents govenais et développer les activités proposées sur la commune.
- S'investir davantage dans la vie locale en participant aux manifestations culturelles municipales.

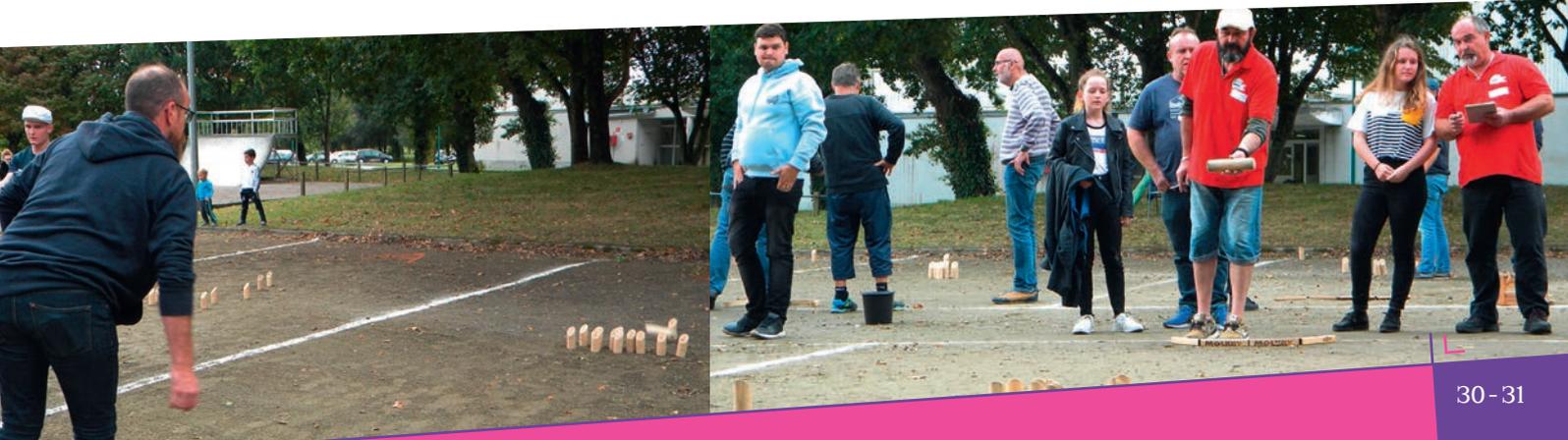
**Le club rêve d'organiser un tournoi govenais... mais pour cela, il faudrait disposer d'un terrain stabilisé suffisamment grand pour accueillir tous les joueurs.**

## CONTACT

Steve Saiget  
goven.molkky.club@outlook.fr  
06 81 22 49 84

Facebook : <https://www.facebook.com/Goven-Molkky-Club>

Instagram : <https://www.instagram.com/govenmolkkyclub>



## Bourse Initiatives Jeunes

La « Bourse Initiatives Jeunes » est mise en place par Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) dans une volonté de favoriser l'expression, de soutenir et d'accompagner les projets et les initiatives de jeunes. L'objectif est également de permettre aux jeunes de découvrir l'identité de leur territoire et de s'y inscrire en tant qu'acteur.

Tout type d'initiative peut être recevable, qu'elle soit culturelle, sportive, sociale, internationale, humanitaire, d'ordre scolaire ou d'études, entrepreneuriale...

La priorité est donnée aux initiatives respectant les valeurs défendues par

Vallons de Haute Bretagne Communauté (environnement et éducation au développement, solidarité, accès aux loisirs, actions citoyennes, mobilité...)

### Les démarches :

- Contacter un animateur du Service Info jeunes.
- Accueil au SIJ : vérification des critères, constitution d'un dossier, accompagnement.
- Remplir le dossier de Bourse pour étude par le jury.
- Présentation du projet devant le jury : le jury décide si la projet est accepté, refusé ou ajourné parce qu'il demande un travail complémentaire.
- Versement de la bourse.

- Réalisation du projet.
- Restitution du projet pour le jury et la population.



Service Info Jeunes à Guichen  
Le Reso - 26 rue du commandant Charcot - 35580 Guichen  
02 99 52 08 91 - 06 88 01 15 59  
sij@vallonsdehautebretagne.fr

## Don du sang

**Les collectes de sang doivent se poursuivre... et les donneurs s'y rendre !**

**Le don de sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an.**

600 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Bretagne.

### Prochaine collecte :

**Goven, salle les Lavandières**

**le 26 avril 2021 de 14 h 30 à 19 h**

### Pour s'inscrire

Afin d'éviter les temps d'attente et d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, les collectes de sang bretonnes se déroulent sur rendez-vous.

Pour s'inscrire, même jusqu'à la dernière minute : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) > rubrique « Rdv en ligne » ou sur l'application « Don de sang ».

### Couvre-feu

Se munir d'une attestation mentionnant l'aide aux personnes vulnérables, si votre don vous impose de rentrer à votre domicile après le couvre-feu.

### Qui peut donner son sang ?

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, ne présenter aucun symptôme grippal et se munir d'un justificatif d'identité. Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang. Avec les vaccins actuels, dans la grande majorité des cas, **il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19**, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

Une question sur les dons, les conditions pour donner :

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) > rubrique « Puis-je donner ».



### Covid-19

Il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur l'ensemble des lieux de don pour éviter les risques de transmission du virus : port du masque obligatoire pour tous, application des règles de distanciation et d'hygiène renforcées.

Il est demandé aux donneurs de ne pas venir accompagnés d'une personne qui ne donne pas son sang et de respecter les gestes barrières.

Pour la sécurité de tous, l'EFS incite à télécharger l'application « Tous anti-Covid » et à l'activer en collecte.

## Extraits des comptes rendus des conseils municipaux du 25 janvier, 15 février, 8 mars, 29 mars 2021

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

#### Voie Lavandières-Lohon

Le conseil municipal a validé l'Avant-Projet Définitif (APD), proposé par le maître d'œuvre QUARTA, pour le projet de construction de la voie entre le secteur des Lavandières et celui du Lohon. Il comporte la voie nouvelle, des cheminements piétons et cycles, et les réseaux, pour un montant prévisionnel de travaux de 598.902,50 € HT. La consultation des entreprises de travaux s'effectue en avril 2021.

#### Révision générale du PLU

Le conseil municipal a débattu, le 29 mars 2021, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dans le cadre de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont les prochaines étapes prévues sont : l'arrêt du nouveau PLU en juillet 2021, l'enquête publique en novembre 2021 et l'approbation définitive en février 2022.

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit Goven en tant que pôle secondaire, et fixe un objectif de croissance annuelle de la population de 1,8% et une densité de 20 logements par hectare. Le Plan Local de l'Habitat définit une part de logements locatifs sociaux de 10% minimum sur le programme de production de logements. La population govenaise atteindrait 6 300 habitants à l'horizon du PLU, soit 2037.

Le PADD n'est pas opposable aux tiers. Toutefois toutes les pièces du PLU doivent être compatibles avec lui. Pour la période 2022-2037, le PADD limite la consommation de surface agro-naturelle, en ce qui concerne l'habitat (31,2 ha), les équipements en lien avec l'habitat (3 ha), les zones économiques (7 ha) et les équipements (3 ha).

Les orientations du PADD concernent l'environnement, l'identité et le cadre de vie, l'habitat, l'économie, les équipements et services et les déplacements.

Depuis la loi ALUR, il n'y a plus de possibilité d'extension urbaine hors de l'agglomération. Les « dents creuses » du bourg ont été identifiées : 38 logements pourraient y être réalisés en 15 ans. La construction s'organise principalement sur des secteurs d'extension urbaine : la Levrais, La Lucinière, Le Bignon, le Perray. Ainsi, autour du bourg, les secteurs prévus à l'urbanisation sont davantage prévus sur le nord et l'ouest, en continuité les uns des autres afin de créer un maillage progressif cohérent. Ce rééquilibrage vers l'ouest intervient également car la ZAC de la Ruffaudière et du Plessix avait agrandi le bourg vers l'Est, ces dernières années.

#### Suppression de la ZAC

Considérant que la rétrocession des équipements publics est totalement réalisée depuis plusieurs années, le conseil municipal a approuvé la suppression de la ZAC de la Ruffaudière et du Plessix conformément à l'article R311-12 du Code de l'urbanisme. Cela a pour effet de faire rentrer le périmètre de la ZAC dans le régime de droit commun pour ce qui concerne la perception de la part communale de la taxe d'aménagement. Il est aussi prévu que le secteur soit intégré à la zone urbaine Ue dans le PLU en cours de révision générale. La délibération et le rapport de suppression de ZAC peuvent être consultés en Mairie.

#### Antennes-relais

- Le conseil municipal a donné un avis de principe favorable à l'implantation sur un mât d'éclairage du terrain de football synthétique des antennes-relais de Bouygues Télécom, en remplacement de celles implantées actuellement sur le château d'eau, sous réserve de l'obtention de l'autorisation d'urbanisme préalable, des études techniques nécessaires et autres autorisations éventuelles. Le conseil n'est pas favorable à l'autre site envisagé par Bouygues, rue de la Hayrie, trop proche des habitations de la Lucinière.
- Par ailleurs, le conseil municipal a émis un avis de principe défavorable au nouveau projet d'implantation près du lieu-dit La Hillandais d'un pylône Orange avec antennes-relais de téléphonie mobile, considérant que le territoire de Lassy a vocation, par sa topographie, à recevoir une telle installation de téléphonie, destinée à améliorer sa desserte.

#### INFORMATION DU PUBLIC SUR LES PROJETS DE TELEPHONIE

Conformément à la Loi « Abeille » du 9 février 2015, les DIM (dossiers d'informations Mairie) remis à la Commune par les opérateurs de téléphonie mobile Orange et Bouygues Télécom concernant de nouvelles installations sont consultables en mairie, ainsi que sur le site internet communal [www.goven.fr](http://www.goven.fr).

### FINANCES

#### Taxe de séjour

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), portant sur l'instauration d'une taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC).

#### Projet de piscine

VHBC a présenté un avenant à la convention de partenariat pour le financement de la piscine communautaire, en vue de repousser d'un an l'échéancier des versements des fonds de concours des communes.

#### Produits des amendes de police

La commune sollicite une subvention 2021 dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, pour financer des opérations de sécurisation de voirie et d'aménagements de sécurité (abords des écoles, intersection Lohon-voie nouvelle, voie partagée, emplacements vélo, etc.), pour un coût prévisionnel total de 44.900 € HT.

#### Subventions de l'Etat

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat met en place une dotation de soutien aux projets d'investissement à dimension énergétique (rénovation thermique des bâtiments notamment). Dans ce cadre, le conseil municipal a voté des demandes de subventions pour la rénovation de l'éclairage public, des travaux énergétiques et d'isolation thermique de bâtiments et logements communaux, et a arrêté les modalités de leur financement prévisionnel.

De même, le conseil municipal a sollicité un financement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Solidarité et d'Investissement Local (DSIL), pour les voies douces liées à la voie Lavandières-Lohon, le projet de création d'un terrain multisports, ainsi que des travaux de sécurité et mise aux normes électriques de l'église.

## Projet immobilier pour personnes âgées

Dans le cadre de l'appel à projet départemental « revitalisation des centres-bourgs » du département d'Ille et Vilaine pour encourager les collectivités à entreprendre des actions de dynamisation de leur centre bourg, le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention au titre de l'année 2021 pour l'acquisition foncière et les travaux de l'ensemble immobilier rue de Blossac. La valorisation des 5 logements locatifs existants est prévue (travaux de rénovation énergétique), ainsi que la construction de logements neufs adaptés aux besoins des personnes âgées.

## Multi-accueil Arbre en Couleurs

- Le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention d'équilibre en fonctionnement d'un montant de 83 609,82 € pour le budget Petite Enfance, et le versement d'une subvention d'équilibre 2020 (section d'investissement) d'un montant de 18 989,35 € du budget Petite Enfance vers le budget principal de la commune.
- Le conseil municipal a décidé de solliciter, comme chaque année depuis 2010, une subvention de fonctionnement pour le multi-accueil « l'Arbre en couleurs » auprès du département dans le cadre de sa politique de soutien au public vulnérable.

## Projet de Tiers-lieu

Dans le cadre du projet de « Tiers-lieu », espace partagé entre plusieurs activités, dans le bâtiment communal de l'ancien presbytère, le Conseil municipal a approuvé la réalisation d'une démarche participative et étude préalable, pour un coût de 11.500 € environ, et une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Un tel projet implique l'engagement des citoyens, la collaboration de plusieurs acteurs, afin d'en faire un projet vivant, générateur de lien social, de partage.

## Procédure budgétaire

Le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et comptes administratifs 2020, et a décidé l'affectation des résultats, à la fois pour le budget principal et les budgets annexes (assainissement, petite enfance, photovoltaïque, maison de santé).

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de la commune a réalisé et le Conseil municipal a voté les budgets primitifs 2021. Le budget principal s'équilibre à 3 452 647,00 € pour la section de fonctionnement, et à 3 147 770,00 € pour la section d'investissement.

Une subvention, d'un montant de 8000 €, identique aux années précédentes, a été attribuée au CCAS pour l'année 2021.

## Fiscalité locale

Les taux des taxes directes locales pour l'année 2021 ont été votés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,15 %

Suite de la réforme nationale sur la taxe d'habitation, le taux de référence 2021 de la taxe foncière bâtie est constituée

de l'addition des taux de la commune (17,36%) et du département (19,90%). En effet, les ressources perdues par les communes (suppression de la TH) sont compensées par le transfert de cette part départementale.

## Service commun d'achat

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion au SCA (Service Commun d'Achats) pour la passation de marchés publics de fournitures et de services, pour une durée de 3 ans renouvelable, permettant d'avoir accès à des conditions d'achat plus avantageuses que si elle traitait isolément avec les fournisseurs.

## Adhésion à BRUDED

Le conseil municipal a décidé de renouveler pour l'année 2021 l'adhésion à l'association BRUDED, réseau de partage d'expériences entre collectivités bretonnes. La commune versera une cotisation annuelle de 0,30 €/habitant, soit un montant de 1 324,20 € pour 4 414 habitants (population totale INSEE) pour 2021.

## ENFANCE JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

### Rythmes scolaires

Pour le groupe scolaire public de Goven « La Marelle », est maintenue l'organisation du temps scolaire « dérogatoire » pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 : semaine scolaire de 4 jours (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et horaires d'enseignement de 8h45 à 11h45 le matin, et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.

### Animation jeunesse communale

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle de l'année 2020, les modalités d'exécution du contrat de l'association Léo Lagrange Ouest doivent être modifiées pour la période du 16 mars 2020 au 31 décembre 2020, pour s'adapter au contexte et aux nouvelles conditions d'exploitation du service. Le bilan financier sera affiné mi-2021 en fonction de l'évolution de l'impact de la crise sanitaire sur le contrat.

### Centre des Bruyères

Le Conseil municipal a validé une nouvelle convention de partenariat 2021-2023 avec l'Association Loisirs et Culture et les communes de Baulon, Bréal sous Montfort, Goven, Lassy et Mordelles.

### Agrandissement du skate-park

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté aux conseillers son projet d'agrandissement du skate-park situé derrière le complexe des Trois Rivières. Le conseil municipal a approuvé ce projet qui consiste à ajouter au skate-park actuel deux nouveaux modules : un trottoir double et une double vague, pour un montant de 7 854,97 € TTC.

## RESSOURCES HUMAINES

### Médiathèque

Le temps de travail des agents de la médiathèque a été adapté suite à l'ajustement de leurs missions. Le responsable reste à 35h, et le temps de travail des deux adjoints du patrimoine a été augmenté à 28/35<sup>e</sup>.

# Urbanisme

## PERMIS DE CONSTRUIRE

| Nom du Pétitionnaire | Lieu des travaux        | Nature du projet                   | Accord     |
|----------------------|-------------------------|------------------------------------|------------|
| EPF                  | 6 place de l'Eglise     | Démolition salon de coiffure       | 04.01.2021 |
| MAUGENDRE Christophe | 3 impasse des Roitelets | Maison individuelle                | 05.01.2021 |
| CORLAY Frédérique    | 11 rue des Engoulevents | Maison individuelle                | 08.01.2021 |
| NOURRY Samuel        | 1 la Bellangerais       | Abri pour animaux                  | 25.01.2021 |
| SNC La Lucinière 2   | La Lucinière            | Lotissement                        | 25.01.2021 |
| BRIERE Isabelle      | 25 rue des Engoulevents | Maison individuelle                | 16.03.2021 |
| SCI PHARMA GO        | 21 rue de Lampâtre      | Pharmacie                          | 16.03.2021 |
| SOCIÉTÉ NEVEZ        | ZA la Corbière          | Bâtiment avec cellules artisanales | 23.03.2021 |

## DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

| Nom du Pétitionnaire    | Lieu des travaux                | Nature du projet                                 | Accord     |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------|------------|
| DEVINEAU Nicolas        | Le Landrel                      | Abri de Jardin                                   | 11.01.2021 |
| DUTAY Jérémy            | 15 la Basse Verrie              | Carport                                          | 11.01.2021 |
| LAURENT Steven          | 29 rue des Grands Landiers      | Fermeture carport                                | 11.01.2021 |
| GAUTHIER Emmanuel       | 10 rue du Pré Robin             | Piscine                                          | 18.01.2021 |
| LEBLAIS Damien          | 3 impasse des Buissons          | Abri de jardin                                   | 08.02.2021 |
| DOREAU Lucie            | 6 rue de Chavagne               | Fenêtre de toit                                  | 08.02.2021 |
| NAVINEL Christian       | 1 la Grée                       | Carport                                          | 18.02.2021 |
| SCI MJA                 | 6 rue de la Chataigneraie       | Modification façade + création ouverture         | 19.02.2021 |
| CHEVILLARD Hugues       | 4 les Landes                    | Carport                                          | 19.02.2021 |
| VAVASSEUR David         | 6 allée de la Licouasière       | Clôture + portail                                | 19.02.2021 |
| BOSCHET Elodie          | 24 rue du Pré Muré              | Carport                                          | 05.03.2021 |
| HUBLER Jean-François    | 6 rue des Mimosas               | Clôture + portail                                | 05.03.2021 |
| GAUTHIER Emmanuel       | 10 rue du Pré Robin             | Local technique piscine                          | 15.03.2021 |
| LETOURNEL Jean-François | Les Croix de Roche              | Division foncière                                | 15.03.2021 |
| MINEUR Fabien           | 5 la Jouannelais                | Rénovation                                       | 19.03.2021 |
| GUYONVARCH Bruno        | 48 rue du Pré Muré              | Clôture                                          | 19.03.2021 |
| CHOTARD René            | 17 impasse de la Huche          | Remplacement porte de garage par une baie vitrée | 19.03.2021 |
| MAJESTE Sylviane        | 16 rue de la Goulière           | Carport                                          | 22.03.2021 |
| VIDREQUIN Patricia      | 11 résidence des croix de Roche | Transformation fenêtre en baie vitrée            | 23.03.2021 |

## État civil

### NAISSANCES

- **Maxence Hedan** – 6 janvier 2021
- **Juliette Quenouillère** – 10 janvier 2021
- **Victoire Prigent** – 19 janvier 2021
- **Elouan Dehi Bi Sany** – 6 février 2021
- **Camille De Saint Chamas** – 8 février 2021
- **Thao Raffray** – 14 février 2021
- **Gaspard Chemin** – 4 mars 2021
- **Rose Le Pimpec** – 11 mars 2021
- **Alice Ruault** – 14 mars 2021

### DÉCÈS

- **09.01.2021** - Madame Louise SCHNADÉRER veuve COLLET, 90 ans – 20 rue du Perray
- **29.01.2021** - Monsieur Claude SILARD, 87 ans – 9 Piel
- **03.03.2021** - Madame Denise CAHOREAU veuve DUPLESSIX, 78 ans – 20 rue du Perray
- **12.03.2021** - Madame Christianne LATINIER veuve RENAUDIN, 90 ans – 20 rue du Perray
- **29.03.2021** - Monsieur Rémi LE GALL, 61 ans 4, résidence de la Ruffaudière



## **MAIRIE DE GOVEN**

02 99 42 03 03 - 02 99 42 15 85  
accueil@goven.fr - www.goven.fr

## **HORAIRES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi de 9 h à 12 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h

